

PRIX A PAYER POUR CHAQUE LETTRE et par chaque poids de 7 grammes 1/2 ou fraction de 7 grammes 1/2		TOTAL DES TAXES A PAYER PAR		LIMITES	CONDITIONS	DESTINATION	ORIGINE
PAR	PAR	Les habitants du Sénégal, tant pour les lettres affranchies à destination des pays étrangers désignés dans le présent tableau que pour les lettres non affranchies ou partiellement affranchies provenant desdits pays, pour chaque lettre et par chaque poids de 7 grammes 1/2 ou fraction de 7 grammes 1/2.		de	de	des	des
L'Administration des postes de la Métropole à la Colonie de destination ou d'origine, tant pour les lettres affranchies à destination des pays étrangers désignés dans le présent tableau, que pour les lettres non affranchies, à destination desdits pays.	La Colonie d'origine ou de destination à l'Administration des postes de la Métropole, tant pour les lettres affranchies à destination des pays étrangers désignés dans le présent tableau, que pour les lettres non affranchies, provenant desdits pays.				L'AFFRANCHISSEMENT.	LETTRÉS.	LETTRÉS.
0 fr. 15 c.	0 fr. 65 c.	0 fr. 80 c.	0 fr. 80 c.	Destination	Facultatif	Brésil, Portugal, îles du Cap-Vert, Uruguay et Confédération Argentine. Sénégal.	Sénégal. id. Brésil. Uruguay et Confédération Argentine. Portugal et îles du Cap-Vert.
"	id.	id.	id.	Port de débarquement	Obligatoire.	id.	id.
0 fr. 15 c.	id.	id.	id.	Destination.	Facultatif.	id.	id.
id.	id.	id.	id.	id.	id.	id.	id.
"	id.	id.	id.	Port d'embarquement	Obligatoire	id.	id.